



Association Festival d'Aquarelle
2, rue des Vignes - 43 100 Brioude
Tél. + 33 (0) 647 392 355
contact@festivaldaquarelle.com
http://www.festivaldaquarelle.com

Du 9 au 23 juillet 2011 BRIOUDE, BIENNALE D'AQUARELLE REGLEMENT 2011

1. Généralités

Organisateur de l'évènement : Association Festival d'Aquarelle
2 rue des Vignes 43100 Brioude - France Tél. +33 (0) 647 392 355
E-mail : contact@festivaldaquarelle.com Site Internet : www.festivaldaquarelle.com

Lieux et dates de la Biennale : plusieurs lieux dans le centre historique de Brioude du 9 au 23 juillet 2011.

Ouverture des expositions : tous les jours 14 h - 20 h.

Animations (stages, démonstrations...) : tous les matins. Pour les stages à la journée, poursuite des stages sur l'après-midi.

- La Biennale d'Aquarelle de Brioude est une manifestation qui présente une trentaine d'aquarellistes professionnels ou amateurs, nationaux et internationaux.**
Chaque pôle d'exposition accueille plusieurs artistes, à raison de quinze à trente aquarelles chacun, selon les formats.
- Durant toute la Biennale, des animations gratuites et/ou payantes sont mises en place en intérieur ou extérieur :**
 - ✓ Ateliers et stages d'aquarelle tous niveaux.
 - ✓ Démonstrations, conférences, exposés... qui permettront au public de découvrir l'aquarelle.
 - ✓ Animations nocturnes.
- L'Association Festival d'Aquarelle assure, avec le concours des artistes, la promotion qui comprend :**
 - ✓ La mise à jour du site Internet de la Biennale d'Aquarelle de Brioude.
 - ✓ Des communiqués et un dossier de presse.
 - ✓ Le programme gratuit, largement diffusé en format papier et par Internet.
 - ✓ Le catalogue d'exposition, comportant un texte sur chaque artiste et une ou des reproductions de ses œuvres, en vente avant, pendant et après la Biennale.
 - ✓ Des affiches.
 - ✓ et/ou tout autre support de communication à notre convenance.

2. Conditions de candidature

- Chaque candidature est individuelle et soumise à une commission de sélection.**
Les œuvres seront originales, figuratives ou non. Il n'est admis ni copies, ni plagiats, ni travaux d'école. Tous les formats sont permis. Il n'y a pas de thème imposé.
Les œuvres présentées en 2011, par des artistes ayant déjà participé aux Biennales précédentes, n'auront jamais été exposées au public de la Biennale d'Aquarelle de Brioude auparavant. Dans un souci de renouvellement, la commission de sélection étudie prioritairement les candidatures des artistes n'ayant pas participé consécutivement aux deux dernières Biennales (ces dispositions ne concernent pas les galeries privées, celles-ci effectuant elles-mêmes la sélection des artistes qu'elles présenteront dans le cadre de la Biennale.).
- Présence des artistes :** l'expérience nous a confirmé que la présence des artistes est un point fort de notre manifestation offrant la possibilité de rencontres entre les peintres et le public, sans oublier un potentiel de ventes accru. **Aussi nous demandons à chaque artiste d'assurer un minimum de 8 jours (consécutifs ou non), et davantage s'il le souhaite et en a la possibilité.**
La présence de l'artiste pour animer ses stages n'entre pas dans les huit jours demandés.
L'association pourra proposer aux artistes un hébergement à tarif réduit chez l'habitant (pour 2 personnes maximum : l'artiste et une personne de son choix), ce dans la limite de nos possibilités.
- Chaque artiste pourra présenter des offres d'animations (stages, démonstrations...).**
Ce critère est pris en compte par la commission de sélection.
L'association fournit l'aide logistique (communication, inscription des stagiaires, salles...).

3. Dossier de candidature

1. **Date limite de réception des dossiers de candidature : 31 août 2010.**

2. **Éléments indispensables à fournir obligatoirement :**

(N.B. : tout dossier incomplet ou inexploitable ne sera pas pris en compte)

- ✓ **La fiche de candidature, complétée, datée et signée.**
- ✓ **1 dvd, au nom de l'artiste** comprenant :
 - **quinze à vingt photos des aquarelles les plus récentes** et susceptibles d'être exposées en juillet 2011, et en tout cas représentatives du style de l'artiste.
 - **1 photo de l'artiste** où l'on voit bien son visage.

Toutes les photos doivent être numériques et de haute qualité (Si vous avez déjà réalisé des livres, cartes, demandez à votre imprimeur un cd des fichiers numériques). Ne pas omettre de mentionner le titre et le format de chaque œuvre. Ne pas envoyer de fichier en PDF ou Powerpoint.

- un **texte rédigé de 10 lignes environ, en français et en anglais**, texte présentant son œuvre, sa façon de peindre et ce qui lui tient à cœur (fichier Word, police Arial 9 texte de 7 cm de large).
- **Un CV**, retraçant son parcours, ses expositions.
- Le cas échéant, quelques **articles de presse** le concernant.

3. **La commission de sélection confirmera ou infirmera à l'artiste sa participation à la Biennale d'Aquarelle de Brioude au plus tard fin octobre 2010.** Aucun dossier de candidature ne sera retourné.

Aucune justification ne sera donnée concernant la sélection ou non des artistes.

4. Frais de participation

1. **Les droits d'inscription et d'accrochage sont d'un montant de 160 euros par artiste.** Ce forfait comprend la mise à disposition d'un espace et des supports d'exposition, une partie du gardiennage et toute la communication.

Il sera versé dès confirmation de la participation par chèque ou virement à l'ordre de *Festival d'Aquarelle*.

2. **Une commission de 15 % est perçue par l'association sur toutes les ventes ou prestations réalisées lors de la Biennale :**

- ✓ Les œuvres originales y compris celles réalisées lors des démonstrations, les stages ou démonstrations payants.
- ✓ Les produits dérivés (livres, dvd...) sont vendus à l'espace boutique, géré par l'Association.

3. **Assurance :** La mise à disposition des salles ainsi que les divers frais techniques et d'assurance sont également pris en charge par l'association. Nous ne pouvons assurer ni la garde des locaux, ni la surveillance de ces derniers, en dehors des heures d'ouverture.

L'assurance des œuvres elles-mêmes n'est pas comprise et reste à la charge de chaque artiste. Il est conseillé de contracter une assurance personnelle. L'association décline toute responsabilité en cas de perte, d'avarie, de vol ou d'incendie des œuvres exposées. Aucune réclamation ne sera admise.

5. Détails pratiques

1. **Chaque artiste retenu donne son accord à l'Association Festival d'Aquarelle en ce qui concerne la reproduction de ses œuvres** (qui pourront être mises en ligne sur le site de l'association et/ou utilisées pour le catalogue d'exposition et/ou pour des fonds d'écran et/ou tout autre support...) ainsi que pour tout article de presse ou autre le concernant. Il fournira également un book avec reproduction des ses œuvres, copies des articles qui lui ont été consacrés et commentaires sur son parcours et sa pratique artistiques.

2. Chaque peintre se charge de l'accrochage et du décrochage de ses œuvres, dans la salle qui lui est dévolue. **L'accrochage se déroulera le vendredi 8 juillet 2011, l'inauguration aura lieu le 8 juillet au soir.**

3. **Chaque artiste dispose de panneaux pour l'exposition de ses œuvres.** Quinze à trente aquarelles encadrées avec soin pourront être accrochées. Dans l'intérêt des exposants comme dans celui de la Biennale, il est judicieux de veiller à l'harmonie et la cohérence de l'ensemble des aquarelles présentées par chacun. Les chaînes et crochets sont fournis par l'association, qui les récupère en fin d'exposition.

4. **Chaque exposant prépare la numérotation de ses tableaux ainsi qu'une liste**, laquelle mentionne son nom, les titres et les prix de vente, en euros, des œuvres.

A sa charge de fournir la liste en 10 exemplaires, sous pochettes plastiques transparentes.

5. **Les œuvres exposées sont à vendre. Prévoir les certificats d'authenticité pour chaque œuvre exposée.**

Les œuvres vendues devront être remplacées par d'autres. *En cas de vente, il sera laissé libre choix à l'acquéreur de laisser l'œuvre en exposition (pastille rouge) ou de l'emporter, sachant qu'aucun tableau ne pourra rester à la charge de l'association à la fin de la Biennale.*

Chaque artiste retenu s'engage à observer et respecter les points ci-dessus.

La signature de la fiche de candidature ou la participation de l'artiste à la Biennale vaut approbation du présent règlement et exclut tout recours contre l'association organisatrice.



Association Festival d'Aquarelle
2, rue des Vignes - 43 100 Brioude
Tél. + 33 (0) 647 392 355
contact@festivaldaquarelle.com
http://www.festivaldaquarelle.com

FICHE de CANDIDATURE

**A nous retourner à l'adresse ci-contre
avant le 31 août 2010.**

Merci d'écrire très lisiblement.

Je soussigné nom : **prénom :**

confirme accepter le règlement de la Biennale d'Aquarelle de Brioude qui se déroulera du 9 au 23 juillet 2011 et souhaite proposer ma candidature.

Date :

Signature :

Adresse	
Tél. fixe et portable	
E-mail	
Site web	

Nombre d'aquarelles approximatif		Jours de présence du peintre à la Biennale (minimum 8 jours) Votre présence lors des 3 week-ends est vivement souhaitée. Cochez et précisez vos choix.
Formats moyens des aquarelles encadrées		<input type="checkbox"/> week-end 9-10 juillet <input type="checkbox"/> week-end 14 -15 -16-17 juillet <input type="checkbox"/> samedi 23 juillet <input type="checkbox"/> jours en semaine ? précisez lesquels. <input type="checkbox"/> semaine complète ? précisez laquelle/lesquelles.

Animations que l'artiste propose
Questions diverses

PIECES A JOINDRE

- ✓ **Cette fiche de candidature, complétée, datée et signée.**
- ✓ **1 dvd, au nom de l'artiste** comprenant :
 - **quinze à vingt photos** des aquarelles les plus récentes et susceptibles d'être exposées en juillet 2011, et en tout cas représentatives du style de l'artiste.
 - **1 photo de l'artiste** où l'on voit bien son visage.

Toutes les photos doivent être numériques et de haute qualité (Si vous avez déjà réalisé des livres, cartes, demandez à votre imprimeur un cd des fichiers numériques). Ne pas omettre de mentionner le titre et le format de chaque œuvre. Ne pas envoyer de fichier en PDF ou Powerpoint.

- un **texte rédigé de 10 lignes environ, en français et en anglais**, texte présentant son œuvre, sa façon de peindre et ce qui lui tient à cœur (fichier Word, police Arial 9 texte de 7 cm de large).
- **Un CV**, retraçant son parcours, ses expositions.
- Le cas échéant, quelques **articles de presse** le concernant.

D'avance nous vous remercions.